

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX HUNTER
des Alpes Maritimes 2025

CLUB et CLUB PONEY

Club Hippique de Nice du 29/05 au 01/06/2025

Organisé par NICE CHEVAL EVENEMENTS

DISPOSITIONS COMMUNES :

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement il est fait application des règlements en vigueur (Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques du Hunter) et des éventuels rectificatifs publié sur www.ffe.com

Les championnats de Hunter du Comité Départemental d'Equitation des Alpes Maritimes sont réservés aux cavaliers titulaires d'une **licence de compétition délivrée dans les Alpes Maritimes** à la date des engagements ou bien résidant sur le département des Alpes Maritimes.

Pour tous les Championnats des Alpes Maritimes, le cavalier doit être **titulaire de la licence lui permettant de s'engager dans les épreuves support**. Il est possible d'engager et de monter plusieurs chevaux ou poneys conformément au règlement de Hunter, mais **un seul peut participer à un même Championnat**. Dans ce cas il y a donc lieu de **déclarer le cheval ou le poney comptant pour le Championnat, avant la première épreuve concernée**.

Les cavaliers doivent s'engager normalement dans les épreuves correspondantes.

Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler par une autre personne qu'eux-mêmes les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et ce jusqu'à leur départ.

Dans tous les championnats, médailles, plaques et flots aux podiums.

Le classement de chaque Championnat se fait par addition des notes des 2 manches (toutes au coefficient 1).

En cas d'égalité, il pourra y avoir barrage.

CHAMPIONNATS CLUB PONEY

CHAMPIONNAT CLUB PONEY 2 :

Il se court sur les épreuves Club Poney 2 (Figures imposées (31/05) et Maniabilité (01/06), 1 épreuve par jour. Il est réservé aux couples Club qualifiés.

CHAMPIONNAT CLUB PONEY 1 :

Il se court sur les épreuves Club Poney 1 (Figures imposées (31/05) et Maniabilité (01/06), 1 épreuve par jour. Il est réservé aux couples Club qualifiés.

CHAMPIONNAT CLUB PONEY Elite :

Il se court sur les épreuves Club Poney Elite 1 (Figures imposées (31/05) et Maniabilité (01/06), 1 épreuve par jour. Il est réservé aux couples Club qualifiés.

CHAMPIONNATS CLUB

CHAMPIONNAT CLUB 2 :

Il se court sur les épreuves Club 2 (Figures imposées (31/05) et Maniabilité (01/06), 1 épreuve par jour.

Il est réservé aux couples Club qualifiés.

CHAMPIONNAT CLUB 1 :

Il se court sur les épreuves Club 1 (Figures imposées (31/05) et Maniabilité (01/06), 1 épreuve par jour.

Il est réservé aux couples Club qualifiés.

CHAMPIONNAT CLUB Elite :

Il se court sur les épreuves Club Elite (Figures imposées (31/05) et Maniabilité (01/06), 1 épreuve par jour.

Il est réservé aux couples Club qualifiés.